



COMMENT BIEN CONNAITRE SES COMPETENCES – SAVOIR-FAIRE

Fiche pratique

COMPETENCES – SAVOIR-FAIRE ? RAPPEL

Revoir les modules Pourquoi, comment une entreprise recrute et Compétences, savoir-faire et savoir-être.

Les compétences sont de deux sortes : savoir-faire, savoir-être.

Savoir-faire, c'est **savoir effectuer les tâches spécifiques** de l'emploi que l'on occupe. Ces tâches découlent du métier à exercer dans ce poste, mais aussi du contexte de l'entreprise. Ainsi il est demandé à un serveur de restaurant de savoir accueillir le client, répondre à ses questions, servir ; mais dans certains établissements, il doit aussi savoir préparer des cocktails, dans d'autres savoir découper et servir le poisson. Imaginons maintenant le cas de Monsieur S., serveur de métier, avec un savoir-faire couvrant toutes les tâches que nous avons citées ci-dessus ; on peut dire que c'est un excellent serveur, expérimenté, chevronné. Si on considère un de ses collègues, probablement il sait assurer parfaitement la plupart des tâches, pas trop bien certaines, pas du tout quelques autres.

Dès son apprentissage, on a enseigné à Monsieur S. comment effectuer bon nombre de tâches du métier. Mais c'est au fil de ses emplois successifs, dans différents établissements de divers types, bars, brasseries, restaurants de standing, qu'il a progressivement développé un savoir-faire très étendu.

COMMENT FAIRE POUR BIEN CONNAITRE SON SAVOIR-FAIRE ? LE PRINCIPE

Les propos ci-dessus montrent que pour bien connaître votre savoir-faire, il faut passer en revue vos emplois, l'actuel, le dernier, les précédents, ainsi que vos formations et apprentissages si vous en avez eus. A chaque fois, vous devez aller au-delà des faits simples, évidents (vous êtes resté(e) tant de temps dans cet emploi, pour exercer telle fonction ...) et **identifier les compétences** que vous avez pu **améliorer, celles nouvelles** que vous avez **pu acquérir, ceci pour chaque emploi**.

Efforcez-vous de :

- définir chacune des différentes tâches par son contenu,
- vous remémorer la façon dont vous les réalisez (facilement, difficilement, avec une formation ou en tâtonnant par vous-même au départ),
- noter les tâches que vous faisiez en vous forçant, voire que vous ne faisiez pas selon votre chef !

LA DEMARCHE EN PRATIQUE

Ce travail de réflexion sur votre vie professionnelle et sur vous pour identifier votre savoir-faire, il est difficile la première fois. Mettez de la volonté, de la patience et vous y arriverez. Les fois suivantes, cela devient plus aisé. Bien sûr, vous avez intérêt à le faire en commençant par votre emploi le plus récent.

Si c'est possible, n'hésitez pas à **le faire avec une personne de confiance ou un proche** de vous : sous la forme d'une discussion, l'exercice est bien plus simple, les questions et réactions de l'autre vont vous aider à être plus précis et à aller plus loin.

D'ailleurs l'accompagnement des demandeurs d'emploi par le service public de l'emploi comprend ce **Bilan de compétences**, effectué sous forme d'entretiens et discussions avec **les conseillers de Pôle Emploi, des Missions Locales ou de Cap Emploi ... (voir module suivant)**. Parlez-en au conseiller / à la conseillère qui vous est affecté(e).

Si vous êtes accompagné(e) par une association, vous pouvez probablement y trouver aussi une personne capable de vous aider dans cet exercice de recensement de vos savoir-faire.

Dernier point : rappelez-vous (voir la fiche *Compétences, savoir-faire et savoir-être*), **chacun peut avoir des compétences, du savoir-faire en dehors de la vie professionnelle**, savoirs qui peuvent être variés et consistants. Par exemple :

- avec le bricolage, on finit par savoir bien manier des outils, comprendre les mécanismes (comprendre « comment ça marche » ...).
- collectionner des objets apprend à savoir « trouver des tuyaux », se documenter, s'informer, découvrir et apprendre, compétences très appréciables dans le travail.

L'exercice à faire sur ses emplois doit donc être fait aussi sur sa vie privée, activité régulière ou occasionnelle et passe-temps favoris.

Sur le site internet emploi-store (lié à Pôle Emploi), vous trouverez un cours parlant de :

- notion de compétences,
- méthodologie pour identifier ses compétences,
- manière de les valoriser auprès d'un recruteur.

(www.emploi-store.fr/portail/services/focusCompetences)

Sur le Bilan de compétences, vous pouvez aussi trouver des explications détaillées sur :

- le site nouvelleviepro (www.nouvelleviepro.fr/bilan-de-competences)

et bien entendu

- le site de Pôle Emploi (pole-emploi.fr), puis une recherche avec bilan de compétences comme mot clé)